

# L'EXPRESSION

CHIFFRES ALARMANTS SUR LES STUPÉFIANTS ET LES PSYCHOTROPES

## 200 000 Algériens se droguent

23 TONNES de stupéfiants ont été saisis depuis janvier dernier à Alger  
a annoncé Abdelmalek Sayeh.

■ ABDELKRIM AMARNI

**S**ur les 200 000 drogués algériens, à peine quelque 7 000 consommateurs de drogue et de substances psychotropes se sont présentés volontairement en 2009 pour un traitement préventif dans les établissements hospitaliers spécialisés à cet effet.

C'est ce qu'a déclaré, hier à Alger, le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcdt), Abdelmalek Sayeh, lors de l'ouverture des travaux d'un séminaire régional de deux jours dont les 250 participants ont planché sur l'application de la loi de décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes. La rencontre vise, par ailleurs, l'échange et le partage de connaissances en vue d'une cohérence dans la compréhension, l'interprétation et la mise en oeuvre des dispositions de la loi par tous les intervenants concernés (santé et sécurité) et afin de renforcer la collaboration et le suivi entre toutes les parties impliquées dans l'application de la loi. Parmi les 250 participants à cette rencontre issus de 11 wilayas du centre du pays, figurent notamment 120 magistrats, dont cinq venus d'instances militaires, et de 15 policiers et 15 gendarmes. Le volet santé était représenté par 30 médecins dont 10 médecins pénitentiaires. L'on comptait également la présence de cinq médecins d'établissements de rééducation militaire du centre du pays. La justice était représentée, pour sa part, par pas moins de 10 avocats, soit deux par bâtonnat. La participation d'un expert français, Guillaume Valette Valla, magistrat exerçant notamment à la direction des affaires criminelles et des grâces au niveau du ministère de la Justice à Paris, est à signaler. Son apport, qu'il présentera aujourd'hui, porte

ce thème « Spécificités de la loi française face à la prévention et la répression des drogues ». Ce séminaire, qui regroupe les wilayas de Chlef, Béjaïa, Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Alger, Djelfa, Médéa, Boumerdès, Tipasa et Ain Defla, s'inscrit en droite ligne du programme portant sur l'organisation de quatre séminaires régionaux dans le pays. Ceux de l'Ouest (12 wilayas) et de l'Est (16 wilayas), se sont tenus en mai 2010 à Oran et à Sétif, tandis que celui de la région du Sud (9 wilayas) devra se tenir les 20 et 21 octobre en cours.

Sayeh a confié à *L'Expression* qu'un « budget variable de 200 millions de dinars » a été alloué à l'office qu'il dirige. Il a précisé que cette importante enveloppe a également servi à réaliser 68 centres médicaux pour le traitement et la prise en charge des toxicomanes ainsi qu'à constituer 185 cellules d'écoute et d'orientation. Parlant de la consommation de cannabis, Sayeh a précisé que cette drogue est celle qui est la plus consommée dans le pays, notamment par les jeunes dont l'âge varie entre 12 et 35 ans. Les autres stupéfiants venant après, sont les psychotropes suivis de la cocaïne, l'héroïne et l'ecstasy. Le nombre de personnes présentées devant la justice pour des affaires liées à la drogue est de 16 000 à 22 000 jugées annuellement a encore indiqué Sayeh.

Parlant de la lutte sécuritaire contre ce fléau, 75 tonnes de cannabis ont été saisies en 2009 alors que le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 a vu la saisie de 23 tonnes. et « peut-être plus », précise-t-il. Sur les 7 000 toxicomanes qui se sont présentés dans les centres de désintoxication, 1 100 sont hébergés et suivis dans les centres de Sidi Chahmi (Oran) et de Blida. Un médecin participant a déclaré à *L'Expression*, en marge du séminaire, que « de nos jours, le toxicomane n'est plus considéré comme un délinquant, mais comme un malade qu'il faudra aider et soigner ».

A. A.